

SITES & SOLS POLLUÉS - MESURES DE GESTION À METTRE EN OEUVRE

Cette formation traite des champs d'application des techniques de dépollutions et des filières d'élimination en fonction des polluants, en mesurant leurs avantages et inconvénients.

Objectifs opérationnels

- Transposer le besoin de réhabilitation d'un site au sens de la méthodologie nationale dans des documents de synthèse ou de consultation de bureaux d'études ou d'entreprises de travaux
- Sélectionner la ou les techniques de traitement adaptées à un type de polluant en se référant aux techniques disponibles sur le marché

Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Les grandes familles de polluants

Caractéristiques des pollutions et leur répartition dans les différents milieux

Type de traitements : hors site, sur site et in situ

- Techniques de mise en sécurité simple
- Techniques de confinement
- Techniques de traitement pour les sols et les eaux

Priorités de la réhabilitation

- Actions immédiates obligatoires
- Actions de réhabilitation à moyen terme
- Prise en compte des résultats d'une évaluation des risques sanitaires dans le cadre d'une réhabilitation en définissant des seuils de réhabilitation réalistes

Critères pertinents pour le choix

- Contraintes de sécurité pour les travaux
- Aspects sanitaires et environnementaux
- Atteindre des objectifs de la réhabilitation et respecter les aspects juridiques et administratifs
- Aspects de sociabilité et d'acceptabilité du voisinage

Techniques de réhabilitation

- Choix en fonction des enjeux, des coûts, des aspects techniques, économiques
- Adapter les coûts et les délais pour la cohérence économique du projet

Choisir la technique de réhabilitation la mieux adaptée

Étude de cas

- Analyse commentée d'un plan de gestion et d'une analyse des risques résiduels dans le cadre d'une réhabilitation

Mettre en place un projet de réhabilitation

- Les différentes phases de travaux, les pilotes à mettre en oeuvre, le montage administratif et autorisations
- Recommandations pour bien choisir le contrat de travaux

Cette formation est également réalisable en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustration au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com